

Assemblée générale 2018 du Cercle Ferdinand de Saussure

PROCES-VERBAL

Le Cercle s'est réuni à Genève, le 9 Juin 2018, dans la salle M4220 de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève (Unimail, Boulevard du Pont-d'Arve, 40).

La séance est ouverte à 14 heures.

Membres présents :

Comité : Daniele GAMBARARA, Ecaterina BULEA BRONCKART, Giuseppe D'OTTAVI, Emanuele FADDA, Christian PUECH, Estanislao SOFIA, Pierre-Yves TESTENOIRE, Anne-Gaëlle TOUTAIN.

John JOSEPH et Ekaterina VELMEZOVA, absents, s'étaient excusés.

Autres membres présents : Marie-José BEGUELIN, Lorenzo CIGANA, Giuseppe COSENZA, Anne-Marguerite FRYBA-REBER, Anne HENAULT, Silvia PICCINI.

Les membres absents s'étaient excusés.

Le Président constate que l'assemblée a été convoquée dans les délais et donne lecture de l'ordre du jour, préalablement (8 mai 2018) envoyé par courrier électronique aux membres du Cercle, ainsi qu'une annexe relative aux points 7 et 8 (envoyée le 7 juin 2018).

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2017 ;
2. Rapports du Président, du Trésorier et des vérificateurs des comptes ;
3. Discussion et approbation des rapports ;
4. Nouvelles des *Cahiers* en cours (*CFS* 71, 2018) et à venir (*CFS* 72, 2019) ;
5. Publication des actes des manifestations pour le centenaire du *Cours de linguistique générale* (1916-2016) ;
6. Situation éditoriale des publications du Cercle ;
7. Admission de nouveaux membres (liste nominative parvenue par courrier séparé) ;
8. Renouvellement du comité international (propositions nominatives parvenues par courrier séparé) ;
9. Nomination d'un Comité pour l'édition numérique des œuvres de F. de Saussure ;
10. Propositions du Cercle pour le 14^e Congrès International de Sémiotique (Buenos Aires, 9-13 septembre 2019) ;
11. Divers.

Faute de propositions de nouveaux points à l'ordre du jour, on commence avec le premier point.

1. Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2017 avait été envoyé le 8 mai 2018 par courrier électronique à l'ensemble des membres du Cercle Ferdinand de Saussure. Il est approuvé à l'unanimité par les membres présents qui étaient également présents à l'assemblée générale de 2017.

2. Le Président remercie l'université de Genève et les organisateurs des deux colloques du centenaire du *Cours de linguistique générale*. Il se félicite des activités du Cercle Ferdinand de Saussure et se réjouit du passage de flambeau en cours et à venir à une nouvelle génération encouragée et soutenue par les membres les plus âgés, anciens et actuels, du Comité et du Cercle Ferdinand de Saussure, nouvelle génération qui se caractérise par l'importance qu'elle accorde à une interprétation philologique, fondée sur les textes, de la pensée de Saussure. Il rappelle à cet égard la prise de position, dans le *Cahier Ferdinand de Saussure* 70, du Comité du Cercle Ferdinand de Saussure, relativement à la récente publication par Payot d'une édition de poche du *Cours de linguistique générale*. Ce numéro comprend en effet un compte rendu entièrement négatif de cet ouvrage, qui n'est pas un bon outil de travail. Le Président remercie Jürgen Trabant d'avoir bien voulu se charger de ce compte rendu.

Il affirme que la pensée de Saussure est certes attirante en raison du « charme du manuscrit retrouvé » et de la satisfaction que procure le fait d'être le premier à lire « correctement » le *Cours de linguistique générale*, mais que cette pensée est aussi aujourd'hui d'autant plus nécessaire que la sémiologie traverse une phase de retour à l'empirisme, « empirisme » s'opposant à « théorie » : Saussure voulait en effet « montrer au linguiste *ce qu'il fait* ». Il rappelle le choix du Cercle Ferdinand de Saussure d'insister sur la rigueur de la recherche scientifique, qui lui confère une autorité scientifique indiscutée, mais a pour revers l'image d'une société scientifique demeurant à l'écart des « gros filons » de la recherche. De nombreux volumes et numéros de revue ont en effet paru sur Saussure ces derniers temps, sans que n'y ait contribué aucun des membres du Cercle Ferdinand de Saussure.

Le Président affirme que le Cercle Ferdinand de Saussure devra fournir un effort pour résoudre cette tension entre rigueur scientifique et montée de l'empirisme : dans la mesure où les sciences sont le résultat de l'activité scientifique d'individus ayant suivi un certain parcours, et où aujourd'hui la philologie saussurienne ne peut plus compter sur une formation universitaire permettant d'acquérir les compétences nécessaires à un tel travail, pour être fidèle à son but statutaire qui est de faire connaître la pensée de Saussure dans tous ses aspects et dans tous ses développements, le Cercle Ferdinand de Saussure doit prendre conscience qu'il a une responsabilité dans la formation des chercheurs, et ne peut se cantonner à la recherche et à la préparation de publications. Dans ce cadre, il doit notamment rendre plus transparentes et standardisées les procédures pour l'évaluation et l'acceptation des articles soumis aux *Cahiers Ferdinand de Saussure*, ce qui implique en premier lieu une réflexion et une actualisation du site internet du Cercle Ferdinand de Saussure. Celui-ci devra donner une image cohérente et organique des activités du Cercle Ferdinand de Saussure, et le Président regrette à cet égard l'existence d'un deuxième site, dédié aux colloques du centenaire, et sur lequel sont publiés les *Actes* de ces derniers. Il insiste sur la nécessité de ne pas refuser dédaigneusement un article soumis, mais d'entrer dans un dialogue constructif avec l'auteur de celui-ci, en lui demandant des révisions, des précisions, etc.

Selon **la Trésorière**, les comptes du Cercle Ferdinand de Saussure se portent bien. Le solde actuel est de 6723,95 CHF. Les dépenses de 2017 ont concerné le financement des déplacements des membres du comité du Cercle Ferdinand de Saussure, les frais de secrétariat, de traduction, de révision, et d'hébergement du compte par *La Poste*. Ils s'élèvent à 4406,44 CHF. Les dépenses de 2018 seront à déduire. Par ailleurs, le Cercle Ferdinand de Saussure n'a pas encore reçu la subvention de la Société suisse des sciences humaines.

La secrétaire du Cercle Ferdinand de Saussure donne lecture du rapport des **vérificateurs des comptes**, Pierre Batardon et Valérie Sonney, qui proposent de donner décharge à la Trésorière.

3. Anne Hénault souhaite épiloguer sur la tâche de formation assignée au Cercle Ferdinand de Saussure par son Président. Elle insiste sur le fait que celle-ci implique des activités scientifiques, et non seulement la publication de numéros de revues.

Daniele Gambarara signale le projet d'une école d'été et lance un appel à des manifestations scientifiques, énumérant des occasions possibles en 2019 : 35 ans de la mort de Robert Godel, 140 ans de la publication officielle du *Mémoire*, par exemple.

Emanuele Fadda signale pour sa part qu'il dirige un numéro de *Sign and Language Studies*, numéro qui sera publié sous l'égide du Cercle Ferdinand de Saussure.

Les rapports du Président et de la Trésorière sont approuvés à l'unanimité.

4 et 6. Le numéro 70 (2017) des *Cahiers Ferdinand de Saussure* est paru avec retard, et le Président insiste sur la nécessité de définir un calendrier de préparation des numéros et de l'annoncer sur le site : dates limites d'envoi des articles, des révisions, des consignes à l'éditeur, etc.

Le numéro 71 (2018) est presque prêt. On n'attend plus que des articles relatifs à Michel Arrivé et Tullio de Mauro. La fabrication de ce numéro impliquera encore un passage à la typographie, de sorte que le volume ne sera pas numérique.

Max Engammare, des éditions Droz, procède en effet à un passage progressif au numérique, adapté à chaque revue. Celui-ci sera effectif, concernant les *Cahiers Ferdinand de Saussure*, pour le numéro 72 (2019). Il permettra de répondre à la demande de la Société suisse des sciences humaines d'un passage à l'*open access*. Le Président de cette société a demandé par mail au Comité du Cercle Ferdinand de Saussure une prise de position des *Cahiers Ferdinand de Saussure* sur ce sujet, que Daniele Gambarara souhaite voir cosignée par Max Engammare, avec lequel, au terme de plusieurs discussions nourries, il est parvenu à un accord : les *Cahiers Ferdinand de Saussure* seront en accès payant pendant deux ans, puis en accès libre, situation qui pourra ensuite être modifiée.

Le numéro 72 (2019) comprendra des textes envoyés pour le numéro 71 et pour lesquels des révisions avaient été demandées. Il est d'ores et déjà possible de le prévoir dans son intégralité. Un membre du Comité du Cercle Ferdinand de Saussure en assurera la coordination, conformément à ce qui a été décidé en janvier, lors de la dernière réunion du Comité du Cercle Ferdinand de Saussure, qui s'est prononcé en faveur d'une coordination des numéros, à tour de rôle, par les membres de ce Comité.

Daniele Gambarara rappelle que le Cercle Ferdinand de Saussure ne publie pas seulement les *Cahiers Ferdinand de Saussure*, mais également une collection d'ouvrages intitulée « Publications du Cercle Ferdinand de Saussure », qui ne publie plus de volumes depuis longtemps. Il demande à ce que soit posée la question de sa raison d'être, et que l'on se prononce en faveur d'une clôture définitive ou d'une revitalisation.

Marie-José Béguelin souhaite revenir sur la question de l'avenir des *Cahiers Ferdinand de Saussure*, eu égard à cette politique d'*open access* évoquée par le Président. Elle donne l'exemple de Peter Lang, qui vend ses ouvrages sous formes numérique et papier à des prix équivalents, pendant deux ans, avant de les ouvrir à l'*open access*, le manque à gagner étant compensé par le Fonds National Suisse.

Le Président insiste sur les possibilités ouvertes par l'*open access* en matière d'outils de recherche.

Il demande ensuite si quelqu'un est contre la poursuite des discussions avec Droz, et mandat lui est donné à l'unanimité, ainsi qu'au président de la Société suisse de linguistique, Louis de Saussure, pour la poursuite de celles-ci.

5. La publication des *Actes* des colloques du centenaire concerne plus de 250 articles. Elle se fait sur le site dédié à ces colloques, et cela pose quelques problèmes. En particulier, Daniele Gambarara a demandé à Fabienne Reboul, qui est en charge de cette publication, de modifier la première page du site, qui continue d'annoncer la tenue des colloques, alors qu'elle devrait apparaître comme la page d'accueil d'un site de publication des *Actes* de ces derniers. Fabienne Reboul a pour sa part demandé l'aide du Cercle Ferdinand de Saussure pour solliciter de nouveau les auteurs de contributions n'ayant pas répondu à l'appel à publication, et les inciter à publier leur contribution dans ces *Actes*. Daniele Gambarara enverra une lettre à ces auteurs, où il rappellera notamment que cette publication en ligne n'est pas exclusive d'une publication sur support papier dans un autre cadre, et que les textes ainsi publiés seront dotés d'un DOI qui les rendra citables et identifiables du point de vue de la propriété intellectuelle. Il propose par ailleurs pour finir sur cette question de mener à son terme la publication numérique avant de reprendre les discussions relatives à la publication sur support papier d'une sélection de communications.

Anne Hénault demande si une date butoir a été définie, et Daniele Gambarara lui répond qu'elle a été fixée au mois d'octobre.

7. Les nouveaux membres proposés :

- Emiliano Battista (UBA-Conicet, Argentine) ;
- Elliott Cooper (University of Canberra) ;
- Marcio Alexandre Cruz (Universidade Federal de Alagoas) ;
- Russell Daylight (Charles Sturt University, Australia) ;
- Loïc Depecker (Paris III Sorbonne) ;
- Carlos Alberto Faraco (Universidade Federal do Paraná) ;
- Valdir Do Nascimento Flores (Université Fédérale de Rio Grande do Sul, Porto Alegre) ;
- Roberto Giacomelli (Università di Milano) ;
- Eva Krasova (Université Charles, Prague) ;
- Patrice Maniglier (Université Paris Nanterre) ;
- Claudio Paolucci (Università di Bologna) ;
- Silvia Piccini (CNR Pisa) ;
- André Rousseau (professeur émérite à l'université de Lille 3)

sont élus à l'unanimité.

8. Daniele Gambarara rappelle le rôle du Comité international, qui est un organisme de deuxième degré, apportant sa caution scientifique aux publications du Cercle Ferdinand de Saussure, dont sont par ailleurs responsables, de manière collégiale, les membres du Comité du Cercle Ferdinand de Saussure, qui assument en particulier les activités de relecture et de sélection des articles.

La réflexion menée en vue du renouvellement du Comité international a été guidée par la volonté qu'y soient représentés les nouveaux lieux d'émergence d'un intérêt pour la pensée de Saussure, comme le Brésil ou le Japon. Par ailleurs, l'impulsion de ce renouvellement est venue de la mort de Christian Stetter, qui a fait prendre conscience au Comité du Cercle Ferdinand de Saussure du non-respect du principe de rotation qu'il s'était donné lors de la constitution initiale de ce Comité international. Est donc proposé à l'assemblée générale la composition suivante :

- Cristina Altman (université de São Paulo, Brésil) ;
- Marie-José Béguelin (professeur émérite à l'université de Neuchâtel, Suisse) ;
- Gabriel Bergounioux (université d'Orléans, France) ;
- Jean-Paul Bronckart (professeur émérite à l'université de Genève, Suisse) ;

- Irène Fenoglio (directrice de recherche émérite, ITEM-CNRS, France) ;
- Maria Pia Marchese (université de Florence, Italie) ;
- Kazuhiro Matsuzawa (université de Nagoya, Japon) ;
- Raffaele Simone (université de Rome, Italie) ;
- Pierre Swiggers (KU Leuven, Belgique).

Anne-Marguerite Fryba-Reber demande si cette nouvelle composition rendrait caduque celle qui est encore indiquée dans le *Cahier Ferdinand de Saussure* qui vient de paraître (70), et fait valoir la nécessité de prévenir les membres exclus (tous sauf deux). Daniele Gambarara indique qu'il écrira à ces membres une lettre de remerciement, et précise que les deux membres renouvelés dans leurs fonctions sont les membres qui se sont montrés les plus actifs et ont été le plus en contact avec le Comité du Cercle Ferdinand de Saussure.

Anne-Marguerite Fryba-Reber fait ensuite remarquer qu'en dépit de la dénomination « international », ne sont représentés que peu de pays, et en particulier qu'aucun Allemand ni aucun slavophone ne figure dans la liste arrêtée par le Comité du Cercle Ferdinand de Saussure et soumise au vote de l'assemblée générale, alors qu'il existe des saussuriens ailleurs que dans le domaine francophone. Daniele Gambarara lui répond qu'« international » signifie selon lui « qui ne sont pas tous de la même nation ».

Anne-Marguerite Fryba-Reber tient à indiquer qu'elle approuve la proposition de Marie-José Béguelin, en raison de ses nombreux et anciens travaux relatifs à Ferdinand de Saussure, ainsi que de l'importance d'un ancrage suisse. Elle regrette cependant l'absence de Claudia Mejía dans cette liste, mention saluée par Anne Hénault.

Marie-José Béguelin demande si les statuts prévoient un nombre limité de membres pour ce Comité international. Elle regrette par ailleurs de n'avoir pas été consultée, et l'absence de définition claire de la mission des membres de ce Comité international. Elle propose pour sa part le nom de Ludwig Jäger, qui a organisé récemment une importante manifestation consacrée à la pensée de Saussure. Daniele Gambarara précise que la secrétaire avait écrit à l'ensemble des membres pressentis pour ce Comité international afin de leur demander leur accord préalable, et qu'il avait par ailleurs lui-même consulté ces derniers de manière informelle. Il justifie en outre le choix de neuf membres, par la cohérence de ce dernier avec la composition du Comité du Cercle Ferdinand de Saussure, qui comprend également neuf membres. Il indique que ce Comité international est nommé pour six ans, et que les provenances des membres pourront être redéfinies lors du renouvellement. Il précise enfin de nouveau que le Comité international est une instance de deuxième degré, qui peut par exemple intervenir si elle estime que la ligne éditoriale du Cercle Ferdinand de Saussure est déterminée par une idéologie particulière, ou à laquelle on peut faire appel ponctuellement, mais non de manière systématique.

La proposition de Comité international est acceptée par l'assemblée générale. Marie-José Béguelin, Anne-Marguerite Fryba-Reber et Estanislao Sofía s'abstiennent.

9. La discussion de ce point est reportée à plus tard.

10. Daniele Gambarara souhaite que le Cercle Ferdinand de Saussure propose aux organisateurs du Congrès International de Sémiotique de Buenos Aires d'organiser un atelier sur la sémiologie de Ferdinand de Saussure, ainsi que, en collaboration avec le département de linguistique de l'université de Buenos Aires, une journée d'hommage à Prieto.

Estanislao Sofía indique avoir parlé du deuxième point aux personnes concernées à Buenos Aires, et que celles-ci sont intéressées par cette proposition. Il ignorait en revanche le premier projet.

La proposition de Daniele Gambarara est adoptée à l'unanimité.

Le point **11** étant sans objet, la séance est levée à 15h38.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gamberova", written on a light yellow rectangular background.

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, circular scribble.